

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains Territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

SPECIALITE PSYCHIATRIE
Avis favorable
(Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	BENSALEM	Lamya
2	BOUSBIA	SALAH Sana
3	HICHOIR	Meriem
4	LAYOUSSIFI	Elkhansa
5	LEKEHAL	Nesrine
6	MAIZA	Abdelhak
7	MAKHLOUF	Azeddine
8	MEHTOUR	Toufik
9	ZAQUI	Sami

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 11 MAI 2021

La Directrice Générale



Valérie DENUX